

Conseil Supérieur de la Pêche

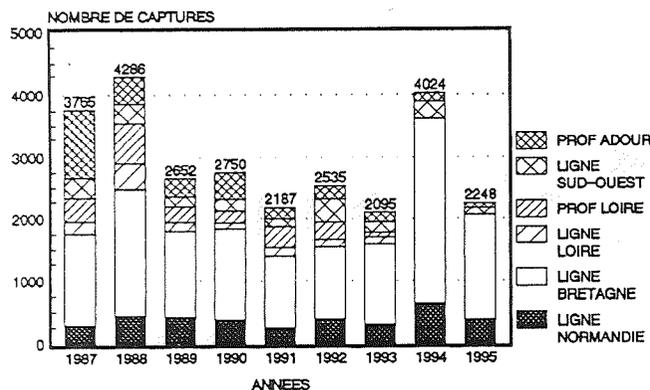
Le nombre de saumons capturés en 1995 en zone fluviale (c'est-à-dire en amont de la limite de salure des eaux) est de 2168 par pêche aux lignes pour l'ensemble de la France et 80 par pêche professionnelle sur le bassin de l'Adour. Il faut ajouter à ces chiffres les captures estuariennes ou côtières qui font l'objet d'estimations pour certains bassins (486 captures dans le bassin de l'Adour et 29 captures accessoires à la pêche aux filets dans l'estuaire de l'Odé).

Le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs de la Loire a reconduit pour la seconde année consécutive l'interdiction de pêche sportive et professionnelle du saumon sur le bassin pour ne pas aggraver la situation toujours préoccupante du stock.

La saison de pêche 1995 se caractérise par la prédominance des cours d'eau du massif armoricain, qui totalisent plus de 90 % des prises par pêche sportive. Si le nombre de captures dans cette région se situe à peu près dans la moyenne des dix dernières années, on observe des disparités importantes avec deux bassins au dessus de la moyenne (l'Aulne et le Trieux où l'on constate un effet important des repeuplements) et des bassins très en dessous du nombre habituel de captures (Penzé, Rivières de Quimper, Aven, Ellé). Il faut donc relativiser les résultats de la saison 1995 qui est finalement plutôt médiocre.

Dans le bassin Adour-Gaves, la saison de pêche est très mauvaise : moins de la moitié de la moyenne des huit dernières années pour la pêche sportive, et moins encore pour la pêche professionnelle.

CAPTURES DE SAUMONS EN ZONE FLUVIALE
DE 1987 A 1995



CAPTURES DE SAUMONS EN FRANCE

SAISON DE PECHE 1995

COURS D'EAU	NOMBRE DE CAPTURES EN ZONE FLUVIALE	
	AUX LIGNES	PROFESSIONNELLES
BRESLE	20	
ARQUES	10	
TOUQUES	12	
SIENNE	24	
SEE	200	
SELUNE	111	
TOTAL NORMANDIE	377	
COUESNON	8	
TRIEUX	95	
LEGUER	80	
YAR	2	
DOURON	60	
PENZE	25	
ELORN	125	
MIGNONNE	10	
CAMFROUT	5	
AULNE	700	
TOTAL BRETAGNE NORD	1110	
GOYEN	35	
JET	15	
STEIR	45	
ODET	70	
AVEN	58	
ISOLE	15	
LAITA	3	
ELLE - INAM	92	
SCORFF	86	
BLAVET	130	
KERGROIX	25	
TOTAL BRETAGNE SUD	574	
LOIRE - ALLIER	PECHE	INTERDITE
GAVE D'OLORON	95	
GAVE DE MAULEON	2	
NIVE	10	
ADOUR		80
TOTAL SUD-OUEST	107	80
TOTAL GENERAL	2168	80

Les plus gros poissons par région :

C'est dans le Sud-Ouest qu'on trouve les plus grosses prises, avec trois poissons atteignant le mètre. Le plus gros, pris en mars sur le Gave d'Oloron pesait 9,44 kg.

En Bretagne :

un poisson de 94 cm pour 7 kg dans la Penzé

En Basse-Normandie :

un poisson de 98 cm pour 9,1 kg, qui est un saumon de seconde montée : né en 1990, il s'était déjà reproduit l'hiver 1993-94 comme petit saumon (2 hivers de mer).

Informations diverses :

Bassin de la Loire :

Les indicateurs de l'état du stock ne montrent pas d'amélioration sur l'Axe Loire-Allier en 1995 : faible nombre de frayères (30 sur le parcours-test) et seulement 6 passages à l'ascenseur à saumons de Poutès sur l'Allier. On a néanmoins observé le passage de 26 saumons de mars à juillet 1995 dans la passe de Maisons-Rouges (Axe Vienne-Gartempe).

Le programme de restauration se poursuit avec notamment :
- l'introduction de juvéniles d'élevage (600 000 alevins et 45 000 présmolts sur l'Allier, 150 000 alevins et 40 000 tacons et smolts sur la Gartempe),

- la construction de la passe à poissons avec station de contrôle au barrage de Vichy commencée en 1995,
- la construction de la salmoniculture du haut-Allier, programmée à partir de la mi-1996,
- la poursuite du projet d'effacement du barrage de Maisons-Rouges (Vienne).

Pêche du saumon dans le Finistère :

Une étude de la pêche du saumon a été réalisée en 1995 dans les cours d'eau du Finistère. Les résultats suivants sont à souligner :

- un pêcheur de saumon dépense en moyenne 10 000 F par saison de pêche (environ 150 F par jour de pêche pour un pêcheur finistérien et 500 F pour un pêcheur extérieur au département),

- en 1995, la pratique de la pêche sportive du saumon dans le Finistère représente une dépense de l'ordre de 9 millions de francs, dont 6,5 millions de francs dans le département lui-même. Deux millions de francs sont apportés par des pêcheurs extérieurs au département,

- si on rapproche ces valeurs des dépenses faites pour le maintien de la ressource, on constate que lorsque la collectivité investit un franc, les pêcheurs de saumons dépensent près de quatre francs pour l'exercice de leur loisir.

Ces résultats mettent en lumière l'importance économique de l'activité et le potentiel de développement d'un tourisme-pêche dans la région.

SUIVI DE L'EXPLOITATION DU SAUMON PAR CARNETS DE PECHE EN 1995 PRINCIPAUX RESULTATS

Près de 200 pêcheurs de saumons avaient été contactés avant la saison de pêche 1995 pour tenir un carnet de pêche sur lequel chaque sortie était consignée : date, durée de pêche, appât utilisé, nombre de captures. 64 pêcheurs nous ont retourné un carnet exploitable, d'où sont tirées les informations suivantes. Nous les remercions vivement pour leur participation à cette étude.

Les 64 pêcheurs de l'échantillon totalisent 2573 sorties (40 sorties par pêcheur) et 11643 heures de pêche (soit 182 heures par pêcheur). Les pêcheurs de saumon de notre échantillon sont assidus ! La durée moyenne d'une sortie est de quatre heures et demi. 90% des parties de pêche sont comprises entre 2 et 8 heures, et la moitié durent de 2 à 4 heures.

Ils ont capturé 147 saumons, soit une moyenne de "2,3 poissons" par pêcheur. Vingt-quatre d'entre eux totalisent de une à trois prises et le même nombre (plus du tiers) sont bredouilles.

Le rendement de la pêche est donné par le nombre d'heures nécessaires pour capturer un poisson. En moyenne pour la saison 1995, il était de 79 heures. Ce rendement varie avec trois facteurs principaux :

- l'habileté du pêcheur, bien sûr,
- le mode de pêche pratiqué,
- et surtout la période de l'année.

La figure 1 montre que la crevette semble être l'appât le plus performant. C'est la cuiller qui est la plus utilisée, bien qu'elle n'arrive qu'en dernière position en efficacité de pêche.

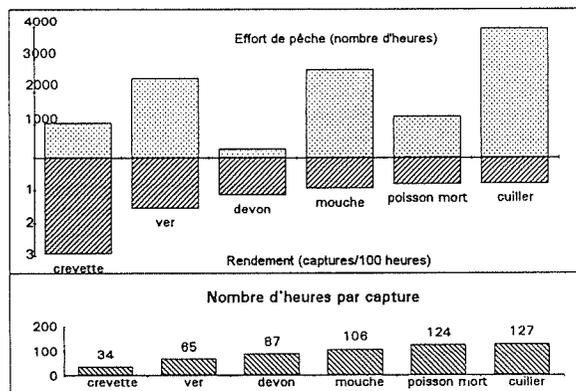


Fig. 1 - Efficacité des différents modes de pêche

La figure 2 montre que le nombre moyen d'heures de pêche nécessaire pour une capture est assez stable pendant la première moitié de la saison de pêche. Il diminue en juillet et août avec l'arrivée d'un nombre appréciable de castillons, et c'est surtout en septembre et octobre que le rendement de la pêche est élevé (une capture pour 14 heures de pêche en octobre). Cette meilleure réussite est liée sans doute au fort poids de l'Aulne, rivière dans laquelle la capturabilité semble avoir été élevée tout au long de la saison, mais surtout à la présence d'un nombre important de poissons tardifs et au retour à des conditions de pêche favorables en automne (débits plus importants et eaux plus fraîches). L'effort de pêche ne suit pas cette évolution, car c'est surtout en début de saison que les pêcheurs sont présents sur les rivières à saumons : plus des trois quarts de l'effort total de pêche en nombre d'heures s'exercent avant le 1er juillet.

Cet effet "fin de saison" est un paramètre important de la réussite de la pêche : le nombre d'heures nécessaires pour une capture diminue fortement dans les cours d'eau qui possèdent une période d'ouverture automnale. Il est de 137 dans le bassin de l'Adour, de 138 en Basse-Normandie, et de 104 dans les cours d'eau bretons jusqu'au 15 août. Il tombe à 68 heures dans ces mêmes rivières bretonnes lorsqu'on leur ajoute la période d'ouverture automnale sur le Trieux, l'Aulne, le Scorff et le Blavet.

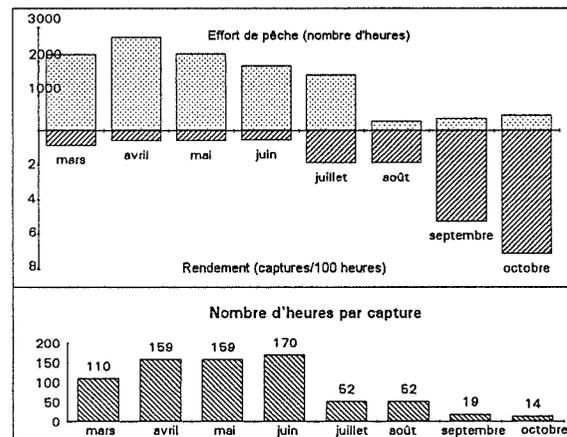


Fig. 2 - Effort de pêche et rendement

CAPTURES DE SAUMONS DANS LE MASSIF ARMORICAIN EN 1995 : UN EFFET IMPORTANT DU REPEULEMENT

Sur les bassins de l'Aulne (Finistère) et du Trieux (Côtes d'Armor), où des introductions importantes de poissons d'élevage ont été réalisées ces dernières années, le stock apparaît fortement marqué par les apports artificiels. A titre d'exemple, sur 70 géniteurs capturés en automne 1995 sur le Trieux, 2/3 des animaux capturés étaient marqués et donc originaires de pisciculture.

L'introduction de poissons d'élevage dans un stock sauvage n'est pas innocente et présente des risques tels que :

- modification du patrimoine génétique du stock sauvage,
- introduction involontaire de parasites ou de maladies,
- attraction de prédateurs qui ponctionnent également la fraction sauvage du stock,
- augmentation de l'effort de pêche qui s'exerce aussi sur les poissons sauvages,
- compétition à différents stades de vie entre les saumons sauvages et ceux qui sont introduits,
- ...

Ces impacts ont déjà été constatés dans les pays étrangers. Ils sont parfois très graves, et conduisent à réviser la politique de repeuplement initiale.

UN DEVOIR : LA GESTION PATRIMONIALE

En France, les populations sauvages de saumons en bon état sont rares, pratiquement toutes situées dans le Massif Armoricaïn. Elles constituent un patrimoine exceptionnel que nous avons le devoir de sauvegarder. Compte tenu des risques exposés ci-dessus, il ne serait pas raisonnable d'introduire sans précaution des poissons d'élevage dans tous les cours d'eau. Certains stocks qui se trouvent dans une situation proche de l'optimum doivent faire l'objet d'une gestion patrimoniale qui exclue l'apport d'animaux d'élevage. Une réflexion est à mener sur ce sujet avant toute extension des actions de repeuplement.

LA SITUATION ACTUELLE DU SAUMON

Le suivi annuel des juvéniles de saumons sur les stations du Réseau Hydrobiologique et Piscicole a montré que la reproduction du saumon a été un peu meilleure l'hiver 1993-94 que l'année précédente et très bonne l'hiver 1994-95. On peut donc espérer des captures plus abondantes dans les années à venir, à condition que la survie pendant la phase marine soit correcte, et que les conditions de pêche en eau douce soient bonnes.

